



La pandémie liée à la Covid apporte son lot de conséquences y compris pour les personnes privées d'emploi. Les licenciements, la fin des petits boulots pour certains, l'absence de contrats intérimaires, la difficulté de retrouver un travail dans cette période incertaine... Nombre de personnes ont vu leur vie bousculée, heurtée par la perte d'un revenu et un avenir incertain.

La promesse d'une réforme de l'assurance chômage plus juste imaginée par le gouvernement actuel n'est pas tenue. À partir du premier juillet, les allocations chômage devaient baisser de façon très importante et les modes de calcul revus à la baisse. Mais l'action des syndicats a donné un répit de quelques mois. Les travailleurs en situation de précarité et les personnes déjà affaiblies dans leur parcours de vie seront fragilisées. C'est injuste et violent pour celles et ceux qui vivent cette situation. Comment alors dans ces conditions retrouver une certaine dignité, une confiance en soi et ne pas s'enfermer dans un isolement ?

L'écoute, le vivre ensemble et le partage sont des dons essentiels pour redonner une estime de soi aux personnes privées d'emploi. Soutenir, accompagner, être présents, nous avons en ACO ces savoirs faire, ces savoirs être pour aider ces copains à imaginer une sortie et à se tenir debout pour avancer dignement. ●



Dossier coordonné par Sylvie Méricard

Parlons Chômage

Chômage... Comment tenir debout ?

Corinne a 54 ans. Pendant 30 ans, elle a fait des ménages et a été assistante maternelle. Elle a fait une formation d'ASH, mais ses problèmes de santé l'ont rattrapée et elle a dû arrêter. Elle a 500 euros mensuels pour vivre.

Je m'appelle Corinne et je vis du RSA. J'ai travaillé 20 ans chez des familles à faire du ménage. Mais les ménages, c'est l'usure du corps, la fatigue, c'est très dur. Une fois que le corps est usé, c'est usé... il n'y a pas de retour en arrière possible. Je monte actuellement un dossier pour obtenir l'allocation adulte handicapée.

Des difficultés financières

Aujourd'hui, je suis obligée d'aller aux Restos du cœur, au Secours populaire pour avoir de quoi me nourrir. Je n'ai plus de vie sociale, je manque d'argent, je ne fais plus de sorties comme un ciné ou un resto. J'utilise peu ma voiture, cela coûte cher sans compter les frais de réparations. Le coup de pouce du gouvernement m'a permis de réparer ma voiture, mais cela reste très précaire. Je calcule toutes mes dépenses. Noël dernier, c'est la première fois de ma vie que je n'ai pu offrir un cadeau à ma fille Camille qui elle aussi a de gros problèmes de santé. Elle a un logement

sur Clermont, elle paye avec sa bourse, je ne peux pas l'aider. Avant, les transports de Thiers à Clermont soit 40 km en bus étaient gratuits, depuis cette année, c'est fini. On a pu aller en vacances une semaine avec les Restos du cœur. Cela nous a fait du bien. Seules, on ne peut rien se payer, c'est trop cher. On est heureux quand même, on a un toit et de quoi mettre quelque chose dans son assiette, on n'est pas trop à plaindre.

Mon combat, c'est que ma fille puisse faire des études

Mon combat, c'est que ma fille puisse faire des études après son Bac. Elle fait un BTS de comptabilité, mais nous sommes rattrapées par des problèmes d'argent. Je n'ai pas les moyens de payer des frais de transport pour assurer les soins et les rendez-vous médicaux, même en allant frapper à toutes les portes, nous n'obtenons pas d'aides.

Rester solidaire

J'essaie de m'occuper et de prendre soin d'une famille algérienne, sans papiers. J'aide à garder les enfants pour que la maman puisse aller aux Restos du cœur. On partage, on se remonte le moral. J'aide mes voisins soudanais qui ne parlent pas bien le français. J'accompagne leur fille pour aller à l'hôpital, pour l'école. Je partage ce



que l'on me donne avec d'autres dans le besoin.

Beaucoup de gens qui travaillent, avec le SMIC, ne s'en sortent pas. Dans mon HLM, on s'entraide même si ce n'est pas facile, les gens se replient sur eux. L'association Actyroles qui gère le Territoire Zéro chômeur est en difficulté avec le Covid, mais jusqu'ici, on me propose des postes qui ne me correspondent pas physiquement. En plus, il y a des activités qui ne marchent plus.

Des rencontres et des partages

Ces rencontres me permettent de tenir debout et de garder le moral. L'équipe ACO me permet de partager ce que je vis, on se soutient, on s'écoute. L'important, c'est l'amitié, les rencontres, les échanges. Seulement on ne s'est pas vu depuis le confinement, je vais voir comment relancer. Je crois en Dieu, je crois en la vie, elle est belle. Le fait de partager redonne vie et dignité. ●

Corinne Gravière

■ **Contact :** corinne63300@hotmail.fr

Accompagner les demandeurs d'emploi

Fanny en ACO dans le 77 nous livre son regard en tant que responsable de service dans le domaine de l'emploi au sein d'une collectivité.

A 22 ans, ma première rencontre avec le public précaire s'est faite dans des foyers de travailleurs migrants, accompagnée d'assistantes sociales et de médecins. Mes études de psychologie ne m'avaient pas apporté la révélation que j'attendais, le message pour un engagement professionnel « utile ». Ces rencontres avec des hommes venant des quatre coins du monde, seuls, sans famille, mis à l'écart de la ville et touchés par une forte précarité, m'ont éclairée sur ce que je pouvais apporter à mes semblables.

Tant de jugements négatifs

Et me voilà alors conseillère en insertion socio-professionnelle auprès des personnes bénéficiaires du RSA. Cette période a été riche de témoignages poignants, de rencontres bouleversantes, de questionnements sur le sens d'une telle misère, de vrais moments de communion dans tous les cas, consciente d'être chanceuse d'entendre leurs maux, pas toujours sûre d'être à la hauteur.

Tant de jugements négatifs sont véhiculés autour des « sans », emploi, domicile, ressources, famille.

Prendre conscience de ces regards froids, cassants, à travers leurs yeux,

saisir les conséquences sur ces personnes, sur la confiance qu'elles ont en elles, sur leur culpabilité, sur les défenses qu'elles peuvent construire pour se protéger de la violence de notre société, est une expérience douloureuse. Les témoignages, les espoirs et soutiens apportés par les copains et les aumôniers d'ACO durant ces années ont été des messages adressés par le Christ pour me signifier que la solidarité, la fraternité étaient la seule voie et que le combat ne serait pas vain.

De vrais moments de communion

Riche de ces forces, de la combativité puisées dans chacune de mes rencontres, je me suis lancée il y a deux ans sur une mission de responsable de service dans le domaine de

l'emploi au sein d'une collectivité.

Pôle emploi a la mission d'accompagner et d'indemniser les demandeurs d'emploi, les guider pour qu'ils puissent retrouver un travail. Néanmoins les collectivités, territoires et municipalités participent également à cette mission d'insertion, par l'accompagnement des bénéficiaires du RSA et le conseil aux demandeurs d'emploi.

Un choix politique

Autre place, autres enseignements. L'aide aux demandeurs d'emploi, et de manière plus globale l'aide aux plus démunis, restent un choix politique pour les municipalités. L'agent administratif n'est que le maillon qui permet de déployer cette politique, sans pouvoir d'inflexion.

La fonction de manager est une fonction à haute responsabilité mais également à haut risque. Le manager doit apporter à son équipe l'écoute, la tolérance, le soutien, la motivation, permettre à chacun de s'épanouir et porter sur les collègues un regard d'amour, comme nous l'a enseigné Jésus, ce qui n'est pas évident tous les jours.

Les paroles de Jésus, les paroles de mon entourage, amis, copains d'ACO sont mon pain quotidien pour faire l'effort de comprendre l'autre, savoir me remettre en cause, et garder en tête que je travaille pour le service au public, pour que chacun puisse trouver le coup de pouce qui l'aidera à surmonter les mauvaises passes et pour moi, me préserver des coups en sachant qu'il m'aime. ●

Fanny Bodou

■ **Contact :** fanny.bodou@laposte.net



La place des chômeurs dans notre société aujourd'hui

Décriées, stigmatisées, souvent isolées, quelle place faisons-nous aujourd'hui aux personnes privées d'emplois ? Rencontre avec le Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP) qui nous éclaire sur ce sujet.

Au Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP), nous pensons que les chômeurs et les précaires n'ont pas la place qu'ils devraient avoir dans notre société. Aujourd'hui, ils ne sont pas considérés des citoyens comme les autres. Et compte tenu des discours stigmatisants, non seulement leurs droits ne sont pas respectés en tant que citoyens, mais aussi ils ne sont pas considérés en tant qu'individus.

En revanche, tout se passe comme si on les infantilisait et qu'ils devaient s'acquitter seulement de leurs devoirs, au premier desquels, la recherche d'un emploi. On leur dénie une vie entière et épanouissante au sein de la société. C'est comme si les chômeurs et précaires devaient subir une double peine : celle de subsister, par manque d'argent, dans une société capitaliste qui place au-dessus de tout l'argent et le profit, et celle de ne pas avoir de place, car sans emploi.

Tout ceci amène à ce que les décisions politiques concernant les chômeurs et précaires soient prises sans qu'ils soient consultés, preuve de cette

infantilisation et d'un certain mépris à leur égard. A ce titre, le MNCP, qui est l'une des associations représentant les chômeurs et précaires n'a, malgré ses demandes depuis 2017, jamais été reçu par la ministre du Travail.

Pourquoi sont-ils autant stigmatisés ?

Aucune société n'aime les pauvres. La pauvreté et la précarité renvoient aux personnes l'image de ce qu'elles peuvent devenir. Depuis quarante ans, la politique française a fait le choix d'un chômage de masse, mais ne l'assume pas.

En France il n'y a pas suffisamment d'emplois pour tout le monde, mais les politiques et les dirigeants ne veulent pas le reconnaître. Alors ils rejettent le fléau du chômage sur les chômeurs, considérant qu'ils sont les seuls respon-

sables de leur situation. Plus la situation économique et sociale est difficile, plus on rend responsables les chômeurs et précaires de leur chômage et de leur précarité. Dans notre société de chômage de masse

où tout un chacun a subi ou connaît dans son entourage quelqu'un qui a été au chômage, il est difficile d'admettre que la responsabilité du chômage reste individuelle. Les discours stigmatisants permettent cependant de le faire admettre. Certains chômeurs même finissent par intégrer cette stigmatisation, ce qui les met au ban de la société et les stigmatise davantage, en accentuant leur rejet et leur solitude.

On peut aussi parler des discriminations à l'embauche qui ne disent pas leur nom : discriminations liées à l'âge, à un handicap, au sexe, à la couleur de peau etc.

Il est nécessaire d'indemniser les personnes privées d'emploi

Il n'a jamais été démontré que réduire les indemnités chômage favorisait le retour à l'emploi ; au contraire. Le MNCP considère que réduire les indemnités va davantage précariser les personnes qui, engluées dans leurs difficultés financières, pourront encore moins chercher un emploi. Pour chercher un emploi, les personnes ont besoin d'un minimum de sérénité, qu'elles ne pourront avoir si leurs difficultés financières sont plus importantes et leur font craindre pour le lendemain.

Dans l'idéologie sous-jacente de réduction des indemnités, il y a cette idée assez détestable que les chômeurs sont trop protégés et qu'avec des indemnités trop importantes, ils seraient des privilégiés. La recherche d'emploi, dans notre société concurrentielle, est complexe. Elle est un travail en soi, génératrice d'incertitudes et d'angoisses.

On a entendu parler E. Macron des « jours heureux ». Les jours heureux en réalité renvoient à l'après-guerre et au projet collectif et solidaire, à travers la création de la Sécurité sociale, d'une protection des personnes organisée et assumée par la société. C'est dans ce sens qu'a été créée l'Assurance chômage qui grâce au versement des cotisations sociales et salariales a pu

la politique française a fait le choix d'un chômage de masse



financer l'indemnisation des personnes qui perdent leur emploi.

Jusqu'à récemment, les salariés cotisaient et avaient droit à des indemnisations en cas de chômage. Avec la politique du gouvernement actuel, nous entrons dans une étatisation de l'indemnisation et la mort de l'Assurance chômage telle qu'elle a été pensée et construite après la Seconde Guerre mondiale. Sans l'apport des cotisations, les indemnités seront désormais payées par un budget, elles seront inféodées aux aléas des budgets alloués par le ministère du Travail à cette nouvelle assurance chômage.

Avec la crise économique et sociale induite par celle sanitaire du Covid-19, le gouvernement a décidé de repousser la date de la mise en application de la seconde partie de la réforme de

Nous devons changer de modèle économique

l'assurance chômage, réduisant de façon significative le montant des indemnités des chômeurs et précaires, mais envisage à terme de la mettre en application. Réforme qui précariserait et paupériserait encore davantage les plus fragiles d'entre nous.

D'autant qu'avec la crise actuelle, nous n'avons pas encore une vue globale et certaine de ses répercussions dramatiques sur le chômage et la précarité.

Quel projet de société pour demain ?

Il est évident, et la pandémie actuelle du Covid-19 l'a révélé avec acuité, que nous devons changer de modèle économique davantage créateur d'emplois. Pour le MNCP, il s'agit d'encourager

et de développer l'économie sociale et solidaire. De promouvoir une aide pour créer des emplois pérennes et de qualité, à caractère social ou associatif. Nous considérons aussi qu'il faut créer des emplois utiles dans le secteur public.

Pour la création de davantage d'emplois, il faudrait relancer le processus historique de réduction du temps de travail, qui est un moyen de partager le travail.

Il est aussi essentiel de créer des emplois décents, correctement rémunérés et non précaires, en particulier par la mise en place de nouveaux services, dans les secteurs environnemental, social, de la santé, de l'éducation. ●

Claire Pauchet, MNCP

■ **Contact :**
federationmncp@gmail.com

Accompagner spirituellement les personnes privées d'emploi

MARNE-LA-VALLÉE (77)

À la paroisse de Bussy Saint Georges, un accompagnement spirituel des personnes en difficulté d'emploi du fait de la crise actuelle vient de démarrer en avril, à l'initiative d'une équipe de la Mission de France.

Durant le premier confinement en 2020, en équipe de la Mission de France, nous avons pris conscience de la grave crise sociale qui allait arriver. Lors de nos réunions de révision de vie, nous avons lancé l'idée de proposer un accompagnement d'ordre spirituel à ces personnes.



Pour tous, croyants ou non, membres d'une religion ou pas, la dimension spirituelle est fondamentale : c'est ce qui nous fait nous lever le matin pour affronter les épreuves quotidiennes, c'est cette source au fond de nous qui produit le courage de vivre. Elle s'exprime dans les liens noués avec les autres, mais aussi dans le retour sur soi, la méditation ou la prière.

Donner la parole aux chômeurs

Nous avons rejoint le Comité chrétien de solidarité avec les chômeurs-Vaincre le chômage, qui a initié le Collectif pour la parole de chômeurs (1), et cherche dans ce cadre à proposer des initiatives pour développer cet accompagnement, ainsi qu'un questionnaire pour donner la parole aux chômeurs (2). Il nous a fallu beaucoup de temps pour que ce projet prenne forme. Nous en avons parlé aux messes de la paroisse, à l'équipe du Secours Catholique et à celle des Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens. Pendant des mois, rien ne se passait. Il a fallu le carême pour que nous prenions le taureau par les cornes, en intervenant à la messe des Rameaux pour proposer une réunion le samedi 17 avril dans l'église.

À notre grand étonnement, nous étions 44 personnes. À partir d'un photo-langage et d'un partage sur l'évangile

des ouvriers de la onzième heure (Mt 20,1-16), chaque participant a pu dire comment il se situe par rapport au travail et à l'emploi. Certains sont touchés par la suppression de leur emploi ou craignent de l'être bientôt, d'autres vivent des conditions de travail difficiles, d'autres sont prêts à mettre leur expérience au service de ceux qui recherchent un emploi.

Se sentir écouté, épaulé y compris par la prière

Mettre dans le coup les autres communautés

Nous avons senti que l'important c'est de ne pas se sentir seul mais écouté, épaulé par d'autres, y compris par la prière. Un temps de prière a été proposé pour le jour du 1^{er} mai, fête du travail. Une nouvelle réunion a eu lieu le 8 mai, pour aller plus loin et concrétiser les relations qui se sont nouées à l'occasion de cette première rencontre. Un ami musulman était présent ; nous allons mettre dans le coup les autres communautés religieuses présentes sur la ville : musulmans, juifs, bouddhistes et hindouistes. Comme le maître de la vigne dans la parabole, nous avons pris conscience que le Seigneur, à chaque heure du jour, sort sur la place pour inviter tous à venir travailler à sa vigne, pour qu'aucun ne puisse dire : « *Personne ne nous a embauchés.* » ●

**Dominique Fontaine, Michel Besse
et les équipes MDF de Bussy**

(1) Formé actuellement de 14 réseaux

(2) <https://fr.surveymonkey.com/r/Q2ZMP6L>

La JOC et les comités de chômeurs

De 1974 à 2021, la JOC a participé à l'aventure des comités de chômeurs. Un engagement prophétique lié à sa proximité avec les situations vécues par les jeunes du monde ouvrier.

« 5 000 000 chômeurs en France, une grande inquiétude ! ». Ce titre d'un journal de la JOC, en 1976, ponctue une audience demandée par les jeunes du mouvement au Premier ministre Jacques Chirac. Le rassemblement de la JOC, « Objectif 74 », pointe les conséquences sociales de la crise de 1973.

« Ces événements dévoilent la parole prophétique portée par la JOC sur la question de l'emploi des jeunes », analyse Bernard Tordi, entré dans le monde du travail en 1974. Devenu permanent national de la JOC, Bernard participe à l'organisation de la Rencontre nationale des délégués des chômeurs et précaires en 1982, prélude à un festival de l'emploi à La Courneuve. Le symbole du rassemblement est une carte postale avec un poing dressé, exprimant la révolte et un cri d'espoir.

Au début des années 80, de nombreux comités de chômeurs naissent. Ils sont souvent impulsés par des militants de la JOC ou par le Mouvement national des chômeurs et précaires. « En 1981 et 1982, la JOC est sollicitée par des commissions gouvernementales, Jeunesse et Sports ou Mission locale » se souvient Bernard Tordi.

La JOC soutient une démarche de proximité

La JOC questionne les syndicats sur l'emploi des jeunes, alors que la précarité devient l'horizon de beaucoup d'entre eux. Elle soutient, au sein des comités de chômeurs, une démarche de proximité. « Dans un comité de Saint Chamond (Loire) une action est menée chaque jour pour aider les jeunes à trouver du travail et pour les aider à surmonter leurs fragilités », souligne Bernard.

La JOC s'inspire aussi de la doctrine sociale chrétienne et de textes de la Bible comme les psaumes.

Et aujourd'hui ?

« Aujourd'hui, le mouvement revisite l'une de ses intuitions », estime Bernard Tordi. Lors du conseil national 2015, les jeunes adoptent cette orientation : « La JOC porte-voix des cris des privés d'emploi dans un système qui ne respecte pas l'homme ».



J.-F. Courtille

Jeunes de la JOC à Tarbes lors d'un ciné-débat sur le travail précaire

Les Comités de jeunes privés d'emploi (CJPE) sont lancés en septembre 2016. « Dans les années suivantes, une quinzaine de CJPE naissent en France », détaille Nicolas Bellissimo, ancien président de la JOC. « Le rassemblement de La Villette en 2017 élabore un cahier de doléances, sous la forme de 40 propositions pour l'emploi des jeunes ». La JOC constitue un kit national pour aider à la fondation des CJPE.

Le mouvement contribue à la rédaction d'un livre reprenant le témoignage de 9 jeunes privés d'emploi, « La vie devant nous », publié en 2019 aux éditions de l'Atelier.

« Le maintien des CJPE a été compliqué, mais la JOC continue à soutenir leur mise en œuvre », souligne Nicolas. « Les CJPE ont permis de créer un espace de parole et de partage pour des jeunes privés d'emploi. » ●

Jean-François Courtille

■ Contact : jfcourtille@orange.fr

À lire

**La vie devant nous**

Anna, Clotilde, David, Jossian, Julie, Manon, Mohamed, Sébastien, Valoucka : elles et ils sont plus ou moins diplômé·es, ayant plus ou moins d'expériences de stages, de petits boulots, de vrais emplois précaires, dans la restauration, la manutention, la communication, le nettoyage, le médical. Elles et ils voudraient devenir animateur, avocat, ingénieur, et pourquoi pas paysan, ou bien s'essayer à l'humanitaire, à la création d'entreprise. Mais pour l'heure, ils sont confrontés à la privation d'emploi, et tout ce que cela entraîne.

Un livre réalisé en partenariat entre Dire le travail et la JOC, Éditions de l'Atelier, 96 pages, 5 euros

Dossier « Parlons chômage »

Sur le site de l'ACO, dans la rubrique Actualités, ce dossier vous apportera les outils pour comprendre, débattre et être au plus proche des personnes privées d'emploi.

<https://acofrance.fr/-Parlons-chomage>

**Une réforme qui réduit les inégalités ?**

La nouvelle réforme de l'assurance chômage parvient-elle à limiter les inégalités de traitement dénoncées par le Conseil d'État ? Le décret parvient-il au moins à les faire descendre en dessous du rapport « du simple au quadruple » jugé disproportionné par le Conseil d'État ? Les exemples donnés par le gouvernement pour illustrer la limitation des inégalités de traitement sont-ils généralisables ? Ou correspondent-ils à des cas particuliers voire exceptionnels ? Y a-t-il d'autres inégalités de traitement ?

Des réponses concrètes, des exemples chiffrés pour comprendre la réforme.

<https://analyses-propositions.cgt.fr/sites/analyses-propositions.cgt.fr/files/2021-05/Conference%20presse%203.05.2021.pdf>

Une réforme injuste

Malgré une opposition claire de l'ensemble des organisations syndicales depuis sa présentation en 2019, le gouvernement a fait le choix de maintenir sa réforme de l'assurance chômage à tout prix et celle-ci devait entrer en application au 1^{er} juillet 2021. La CFDT y reste fermement opposée.

Un dossier complet illustre cette position : <https://cfdt>.

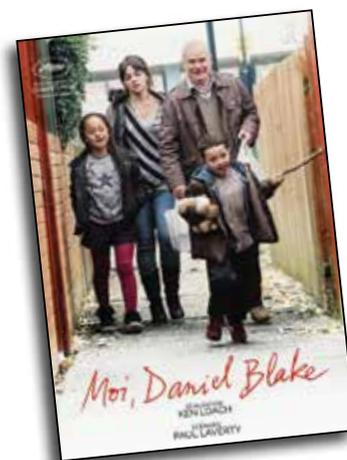


[fr/upload/docs/application/pdf/2021-04/eclairage_2104-reformeasschomage-ok.pdf](https://upload/docs/application/pdf/2021-04/eclairage_2104-reformeasschomage-ok.pdf)

La CFDT diffuse également des outils dénonçant la réforme

- une réforme inadaptée
- une réforme injuste
- une réforme discriminante
- des économies sur le dos des précaires.

À voir

**Moi, Daniel Blake**

Un film de Ken Loach. Cette bombe d'humanité est d'un réalisme saisissant, d'un humour juste et d'un propos révoltant. Après une crise cardiaque, un quinquagénaire se voit refuser les aides de l'État alors qu'il est trop malade pour travailler. Sa rencontre avec une mère célibataire va bouleverser sa vie... ●

Réfléchir ensemble avec la Priorité

La réforme de l'assurance chômage, la situation sanitaire, le télétravail nous amènent à réfléchir autrement le travail.

- Le chômage, les licenciements, comment sommes-nous interpellés ?
- Quelles sont pour nous les conditions d'une vie décente ?
- Quel sens donnons-nous aujourd'hui à la valeur travail ?
- Comment pouvons-nous soutenir et aider les personnes privées d'emploi autour de nous ?